

POSIDONIA

La gazette culturo-marine qui tient le bon cap.



Connaître le patrimoine marin pour mieux le protéger...

ISBulecamare
www.isbulecamare.org

ÉDITO

J'ai 45 ans et je balbutie. Qui suis-je ? On vous la donne en mille : la convention de Barcelone ! Tout est pourtant inscrit dans cette convention signée en 1976 par 14 puis 16 pays méditerranéens et l'Union Européenne. Elle a été révisée en 1995.

Ses objectifs et engagements énoncés il y a 45 ans : « Réduire la pollution en mer Méditerranée et améliorer l'environnement marin de la zone ». Un demi-siècle de gâché...

Les raisons nous les connaissons, jamais nous n'avons su placer les préoccupations environnementales au-dessus des considérations économiques. Le bien-être collectif ne rivalise pas avec les systèmes financiers. La nature se révolte à sa manière, à coups de tornades, d'incendies et de canicule, mais il semblerait que notre société soit atteinte de pléonexie. Posséder toujours davantage, au détriment des valeurs de partage, d'échange et de sobriété. Les urgences sonnent comme un glas, nous savons pourtant que nous devons notre salut à notre seul engagement. Immédiat.

PNUE/PAM, SCP/RAC, REMPEC, MEDPOL, CMDD...Cessons de nous perdre dans les méandres de l'administration, dans des dédales de nouveaux outils, dispositifs et sigles. Nous avons fini par créer un maillage incompréhensible pour le moindre méditerranéen non initié à cette littérature. Créons enfin la CAIC. La « commission de l'action immédiate et collective ».

Frédéric Giuntini

À LA UNE LE CONGRÈS DE L'UICN

A la Une
Le congrès de l'UICN

En Méditerranée
Earthship sisters :
Le féminin,
pilier des transitions

Autour de nous
Les dégâts
sur l'environnement
menacent
les populations

Ailleurs
dans le monde
Prélèvement de
requins à la Réunion

En bref
La direction de la mer
et du littoral de Corse

La recette
Filet de bar
à la plancha

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN s'est tenu du 3 au 11 septembre dernier à Marseille. Ce Congrès, véritable « parlement irréprochable et inclusif pour les questions environnementales mondiales » est une instance où les gouvernements, les ONG, les Peuples autochtones, les membres de la société civile, du secteur privé, de l'enseignement et de la recherche fixent les grandes orientations prioritaires et adoptent des résolutions et des recommandations pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et la crise climatique pour la décennie à venir.

Ainsi, le rassemblement de près de 10 000 participants a permis d'adopter 137 engagements dont les principaux ont été un appel à un

moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins, une actualisation de la liste rouge des espèces menacées de l'UICN ayant notamment mis en évidence que 37% des espèces de requins et de raies dans le monde étaient désormais menacés d'extinction. **Parmi les 18 recommandations proposées par les membres français de l'UICN et adoptées lors de ce congrès, les 4 dernières ayant marquées l'attention sont :**

- Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale.
- Renforcer la protection des vieilles forêts en Europe et faciliter leur restauration.
- Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité.

- Réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité.

Pour conclure, le congrès a finalement adopté le Manifeste de Marseille focalisé sur 3 thèmes principaux : un cadre post 2020 pour la conservation de la biodiversité qui sera adopté par les Etats à la COP 15 Biodiversité en mai 2022 ; l'importance de la nature dans un contexte post-pandémie et la nécessité de transformer le système financier mondial en faveur de projets positifs pour la nature ; la lutte contre le changement climatique pour réduire fortement les émissions des énergies fossiles et développer les solutions fondées sur la nature.

Quentin Fontaine



EN MÉDITERRANÉE

« EARTHSHIP SISTERS » LE FÉMININ, PILIER DES TRANSITIONS

Earthship Sisters c'est tout d'abord le fruit de la rencontre et de l'amitié entre Nathalie Ille et Deborah Pardo. Après avoir skippé des expéditions avec des enfants en situation de handicap via l'association « Sourire à la vie », et recensé les cétacés avec le WWF, Nathalie a commencé à sentir que les femmes avaient besoin de prendre la barre pour révéler leur potentiel et dépasser leur manque de confiance. Elle s'est rendue compte du pouvoir spécial de la mer pour atteindre cet objectif. Elle a donc monté l'expédition « Eléments » avec des femmes sportives de haut niveau, puis « Sillage Odyssée » avec des femmes scientifiques en Méditerranée. C'est alors qu'elle a rencontré Deborah, chercheuse spécialiste des albatros à l'Institut Polaire Britannique de Cambridge, qui réfléchissait déjà à tout quitter pour agir plus concrètement en faveur de l'environnement. En 2016 Deborah était la première Française à participer au programme international de leadership Homeward Bound.

Une immersion d'un mois en Antarctique auprès de 80 femmes scientifiques de 30 pays. **L'objectif : aider les femmes scientifiques à changer le monde !**

LE PROGRAMME

Chaque année 18 femmes de tous âges, tous horizons professionnels et géographiques rejoignent le programme Earthship sisters pour 12 mois de formation. Leurs profils ? Elles sont en transition professionnelle vers une carrière plus porteuse de sens et adaptée à leurs valeurs, tentées par la création de leur propre activité en faveur de l'environnement, ou plutôt désireuse d'apporter une dynamique de transition environnementale au sein de leur entreprise.

LES QUATRE PILIERS DU MOUVEMENT CONNECTER

Nos programmes sont conçus pour permettre une connexion puissante et durable à soi, aux autres et à la Nature. C'est la première étape vers un alignement entre sa tête, son cœur, ses tripes et son projet, un bien-être et un équilibre pro-perso ainsi qu'une complémentarité en intelligence collective pour s'inspirer et voir plus grand.

RÉVÉLER

L'idée est de d'abord travailler sur son leadership individuel et collectif. C'est à dire savoir réellement qui on est, d'où on vient, quelles sont nos forces et faiblesses, les assumer pour déployer sa performance, oser être visible, authentique, aligné et utiliser son énergie au service du bien commun. Nos outils sont théoriques, pratiques et expérientiels, à la fois en digital puis en pleine Nature, à Terre et en mer.

AGIR

Ce n'est qu'une fois ce travail d'introspection réalisé que nous pouvons agir concrètement pour l'environnement. A la manière d'un incubateur, nous accompagnons les projets professionnels au service de l'environnement à partir du stade de l'idée, jusqu'à leur envol et plus encore.

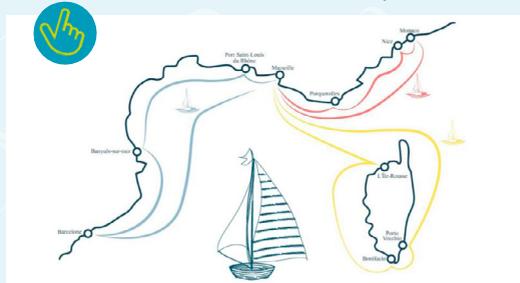
NAVIGUER

La navigation à la voile et en équipage fait partie de l'ADN du programme Earthship sisters. Elle permet de vivre une expérience transformatrice connectée à la nature, et d'expérimenter concrètement la puissance du collectif. Embarquées à bord de 3 voiliers, pour 3 semaines de navigation à travers 4 villes escales, nous allons à la rencontre de publics variés pour inspirer le changement, et semer l'envie d'agir concrètement pour l'environnement.

En savoir plus...

www.earthship-sisters.fr

www.helloasso.com/associations/earthship-sisters



AUTOUR DE NOUS

MÉDITERRANÉE : LES DÉGÂTS SUR L'ENVIRONNEMENT MENACENT LES POPULATIONS



« *L'avenir de la Méditerranée est à un point de bascule* », a souligné lors de la présentation du « Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée » (RED 2020) François Guerquin, directeur de Plan Bleu.

UNE ZONE PARTICULIÈREMENT EXPOSÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

15% des décès (Hommes) dans le bassin méditerranéen seraient déjà attribuables à des causes environnementales évitables. Et la zone est particulièrement exposée au changement climatique, se réchauffant « 20% plus rapidement que la moyenne mondiale », que ce soit la température ambiante ou celle de l'eau.

« *Les transitions vers des trajectoires durables nécessitent de modifier en profondeur les comportements* ».

Ce dernier phénomène menace les habitants des zones côtières, soit un tiers des quelque 510 mil-

lions d'habitants des pays du bassin méditerranéen. En outre, « *la grande majorité des sites du patrimoine culturel sont côtiers et à basse altitude* », souligne M. Guerquin, alors que la région est la première destination touristique mondiale. Ce qui accentue par ailleurs d'autres pressions environnementales, comme l'urbanisation côtière.

« *Malgré les efforts, les pays de la Méditerranée ne sont pas sur la bonne voie et les trajectoires actuelles doivent absolument être modifiées* », a de son côté relevé Gaetano Leone, coordonnateur du PAM.

« *Les transitions vers des trajectoires durables nécessitent de modifier en profondeur les comportements à tous les niveaux et dans tous les domaines, les principaux moteurs des pressions et dégradations croissantes étant nos modèles de production et de consommation* », conclut le rapport, en appelant notamment à « *intégrer les sphères environnementale, économique et sociale* » dans cette transition.

Source : www.linfodurable.fr



AILLEURS DANS LE MONDE

PRÉLÈVEMENT DE REQUINS À LA RÉUNION LA PRÉFECTURE FAIT MARCHÉ ARRIÈRE ET RETIRE SON ARRÊTÉ



La préfecture de La Réunion a finalement retiré son arrêté du 19 juillet dernier autorisant pour la période 2021-2023 les opérations ciblées de prélèvement de requins tigres et bouledogues sur le littoral des communes de Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu et l'Étang-Salé.

La décision est intervenue mardi 5 octobre, alors qu'un recours visant à faire annuler cet arrêté devait être examiné devant le tribunal administratif.

Les associations Sea Shepherd France, Longitude 181, One Voice et Taille-Vent, qui sont à l'origine du recours, ont ainsi obtenu gain de cause, le tribunal administratif ne pouvant à présent que prononcer un non-lieu, l'enquête publique n'ayant pas eu lieu.

LES INQUIÉTUDES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RÉSERVE MARINE

Pour rappel, le conseil scientifique a interpellé les autorités en juin dernier après avoir découvert que certains bateaux de pêche procédaient à des prélèvements au cœur même de la zone de protection renforcée.

UN NOUVEL ARRÊTÉ AVANT LA FIN DE L'ANNÉE ?

« *Nous espérons que le préfet ne va pas tout simplement reprendre un arrêté identique en satisfaisant formellement l'obligation de consultation du public* », rajoute leur avocat, M. Wandrey. Le représentant de la préfecture a en tout cas annoncé ce matin

lors de l'audience que les démarches seront prises afin qu'un nouvel arrêté soit publié avant la fin de l'année.

Didier Dérand, l'un des représentants du collectif des quatre associations, est dubitatif. « *Faut-il rappeler qu'en 2017, à l'époque de Cap Requin, une consultation du public avait déjà été organisée pour exactement le même motif : un projet d'arrêté visant à aller pêcher le requin en zone de protection renforcée de la réserve marine ?* »

« *Le préfet avait renoncé à son projet d'arrêté, ce qui ne l'avait pas empêché de prendre, un an et demi plus tard, un arrêté (n°298 du 15 février 2019) pour lancer effectivement la pêche au requin exit l'opinion du public... Il prétextait alors une prétendue « concertation menée en 2018 avec le Conseil scientifique de la réserve marine ».*

Les associations Sea Shepherd France, Longitude 181, One Voice et Taille-Vent s'opposent à ces opérations de prélèvement, pointant également du doigt leurs conséquences désastreuses sur plusieurs autres espèces, dont certaines espèces protégées.

Source : Franceinfo



EN BREF

LA DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL DE CORSE (DMLC) A ÉTÉ CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE

Créée spécifiquement pour la Corse, il s'agit d'un service déconcentré de l'État relevant des ministres chargés de la mer, de la pêche maritime, des transports, de l'écologie et du développement durable et placé sous l'autorité du préfet de Corse, du préfet de Haute-Corse et du préfet maritime de Méditerranée pour ses actions en mer.

La DMLC regroupe désormais les missions « mer et littoral » des Directions départementales des territoires et de la mer de Corse du Sud et de Haute-Corse (DDTM), de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse (DREAL) et de la délégation corse de la direction interrégionale de la mer Méditerranée.

SES MISSIONS ? La gestion des ressources marines, les politiques de régulation des activités exercées en mer et sur le littoral (pêche, navigation, plaisance, occupation des plages). Elle s'occupe également de déployer les politiques publiques sur les aires marines protégées comme sur le Parc Marin ou dans les réserves naturelles. A ce titre, dans les prochaines semaines un texte d'interdiction de mouillage au-dessus des posidonies dans tout le littoral corse pour les bateaux de plus de 24 mètres devrait voir le jour.



TEMPS DE PRÉPARATION :
20 mn

TEMPS DE CUISSON :
15 mn

INGRÉDIENTS (pour 4)

- 4 filets de Bar ou Loup.
- 1 chou-fleur.
- 3 c.à.c d'un mélange d'épices pour grillades, barbecue...
- ½ oignon rouge émincé finement.
- 1 citron jaune.
- Quelques feuilles de basilic et de romarin.
- Huile d'olive ou de tournesol.
- Sel et poivre.

LA RECETTE

FILET DE BAR OU LOUP À LA PLANCHA,
CHOU-FLEUR GRILLÉ AUX ÉPICES

PRÉPARATION

- 1 - Huilez et salez les filets de Bar légèrement.
- 2 - Lavez le chou-fleur et découpez-le en tranches de 1,5 à 2 cm environ d'épaisseur. Récupérez les bouquets qui forment comme des petits palets.
- 3 - Mélangez les épices avec un beau filet d'huile et du sel. Badigeonnez les palets de légumes de cette préparation.
- 4 - Préchauffez votre plancha à une température de 200°. Déposez les morceaux de chou-fleur dessus. Faites dorer la première face puis retournez les palets pour faire dorer la seconde. Retirez de la plancha et réservez au chaud.
- 5 - Disposez ensuite les filets de bar et faites les dorer légèrement les deux côtés.
- 6 - Dressez : répartissez les palets de chou-fleur et les filets de bar dans 4 assiettes. Ajoutez un filet de citron sur le poisson, des feuilles de basilic et quelques lamelles d'oignon.

Directeur de la publication : Association I Sbuleca Mare

Création et conception : studio10 - www.studiodom.com

Credits photos : Association I Sbuleca Mare

Photos non contractuelles.

Association I Sbuleca Mare

3, A Casazza - 20214 Calenzana

06 80 41 67 23

Ont collaboré à ce numéro :

A Sbulec'Squadra

contact@sbulecamare.org

www.sbulecamare.org

 [sbulecamare](https://www.facebook.com/sbulecamare)